

# **B** l'écho de **Biviers**

#09 - DÉCEMBRE 2024

mairie-biviers.fr

**Thierry Ferotin, maire  
et le Conseil municipal  
vous souhaitent de**

**Joyeuses  
Fêtes !**



## **Élection législative partielle**

Suite à la démission de notre député, Hugo Prevost, l'élection législative partielle de la première circonscription de l'Isère aura lieu les dimanches 12 et 19 janvier de 8h à 18h à la mairie de Biviers.

# ÉTAT CIVIL

Cet état civil ne mentionne que les familles qui ont donné une autorisation de publication dans la presse locale iséroise (naissances) ou dans les médias biviérois (mariages). Si vous souhaitez faire publier un avis de naissance sur Biviers, n'hésitez pas à nous contacter.

État civil depuis le 21/04/2024 :

## 14 naissances dont :

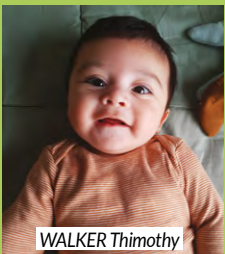
WALKER Timothy, le 24/05/2024  
MARION Chloé, le 21/07/2024  
MCHICHI Maria, le 09/08/2024  
MASSICOT Tara, le 10/09/2024

## 14 mariages dont

Mme LOPEZ-TOVAR Monica & M. GUILLEMAUD Benjamin, le 25/05/2024  
Mme CARRATU Claire & M. PASTUREL Romain, le 19/07/2024 (photo)  
Mme BENHAMICHE Pantéa & M. SAINT-HUBERT Emmanuel, le 23/07/2024  
Mme LEOEUF Elise & M. LORENZ Vincent, le 17/08/2024  
Mme MANGENOT Mathilde & M. ZENTE Romain, le 24/08/2024  
Mme GELBERT Laetitia & M. BLANCHARD Théo, le 07/09/2024  
Mme DUMONT Claire & M. ALLEGRE Valentin, le 21/09/2024  
Mme BOILLOT Jeanne & M. SPAY Maxime, le 27/09/2024

## 14 décès dont

Mme Jacqueline AVEZOU née BOS, le 21/04/2024  
Mme Elisabeth PELLETIER née MONTELLE, le 15/05/2024  
M. Bernard SAILLET, le 20/06/2024  
M. Jean CORCESSIN, le 10/06/2024  
M. Maurice DERBEZ, le 24/06/2024  
Mme Suzanne JULLIEN née VAGANAY, le 03/07/2024  
Mme Huguette BOTET née GUILBEAU, le 18/07/2024  
Mme Eliane LAFRANCESCHINA née MUNARI, le 25/07/2024  
M. Claude DOURNON, le 30/07/2024  
M. Daniel BRÉTIGNIÈRE, le 23/08/2024  
Mme Jacqueline GAUTHIER née COTTIER, le 01/09/2024  
Mme Madeleine PERRIN née LEVASSEUR, le 04/09/2024  
M. Frank LEQUESNE, le 01/10/2024  
M. Jean-Paul MICHELLAND, le 11/10/2024



WALKER Timothy



MASSICOT Tara



Mme CARRATU Claire & M. PASTUREL Romain



Mme LEOEUF Elise & M. LORENZ Vincent



Mme GELBERT Laetitia & M. BLANCHARD Théo



Mme LOPEZ-TOVAR Monica & M. GUILLEMAUD Benjamin

# INFORMATIONS MAIRIE

Tél. 04 76 52 10 45

Site : [www.mairie-biviers.fr](http://www.mairie-biviers.fr)

Email : [contact@mairie-biviers.fr](mailto:contact@mairie-biviers.fr)

[bibliotheque@mairie-biviers.fr](mailto:bibliotheque@mairie-biviers.fr)

[service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr](mailto:service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr)

## Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.

Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

## Permanences

M. le Maire ainsi que les adjoints, reçoivent sur rendez-vous.

## Assistante sociale en gérontologie

Sur rendez à la mairie de Biviers les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois

## Conciliatrice-médiatrice de justice

### Mairie de Saint-Ismier

Sur rendez-vous les mercredis du mois de 9 h à 12 h.

Tél. 04 76 52 52 25.ou

[michele.guille@conciliateurdejustice.fr](mailto:michele.guille@conciliateurdejustice.fr)

## Maison de la justice et du droit

25 avenue de Constantine, Grenoble.

Tél. 04 38 49 91 50

[mjd-grenoble@justice.fr](mailto:mjd-grenoble@justice.fr)

# NUMÉROS UTILES

## Pharmacies de garde

[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

Tél. 0825 74 20 30 (0,15 €/minute)

ou 3237

## Assistants sociaux

Centre médico social de Villard-Bonnot

19 avenue du Général Miribel

Tél. 04 56 58 16 91

## Espace France service (Aide aux démarches administratives liées à l'emploi, la santé, aux impôts, à la retraite)

À Pontcharra, 33 rue de la Ganterie :

Du lundi au jeudi 8h45-12h30 et

13h30-17h.

Le vendredi de 13h30 à 17h.

Tél. 04 76 97 94 10

À Brignoud : Bus PIMMS devant le

centre socioculturel

Les jeudis de 9 h à 12 h.

## Horaires de la bibliothèque municipale

Lundi, mardi, jeudi

de 16 h 45 à 18 h 30

Mercredi de 11 h à 12 h 30

et de 14 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 15 h 45 à 18 h

Samedi de 11 h à 12 h

## Déchetterie St-Ismier

Tél. 04 38 72 94 30

Du lundi au dimanche

de 8 h 30 à 17 h 45

Fermée les jours fériés

## Ramassage des ordures ménagères

Jeudi : containers gris

vendredi : containers verts

En cas de jour férié le ramassage

est reporté au mercredi de la même

semaine

## Jardinage - Bricolage

Nuisances sonores

Créneaux autorisés

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 19 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jour férié de 10 h à 12 h

## Urgences (VEOLIA) :

Eau potable 0 969 323 458

Assainissement 04 76 61 39 34

Assainissement (eaux usées)

- Astreinte urgente 7/7 j et 24/24 h

04 76 61 39 34 (VEOLIA)

- Renseignements réseaux

04 76 99 70 00 (SIZOV)

## En cas de sinistre appeler le 18

### Directeur de la publication :

Thierry Ferotin

### Comité de rédaction :

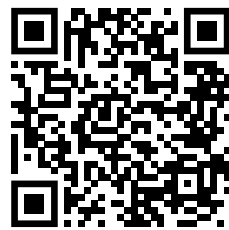
A. Seltz-Bouvier, M. Arndt, C. Bloch

Crédits photos : Elus - Associations

Réalisation : JMM Communication

Impression : Imprimerie des Écureuils

Papier recyclé - Encre végétale



Imprimé sur Cocoon Silk  
(produit à partir de fibres  
100 % recyclées) avec  
des encres végétales.



Irresponsables, mais pas coupables !

Cela fait 25 ans que les gouvernements successifs creusent nos déficits pour nous amener dans le mur : une des plus importantes dettes publiques d'Europe un des plus gros déficits publics et commercial, un taux de prélèvement obligatoire de 45% du PIB et un taux de dépenses publiques de 57% du PIB, le plus fort de l'OCDE. Face à cette situation dramatique, on serait en droit d'attendre un mea culpa. Bien au contraire, sans doute oublieux de la fameuse parabole de la paille et de la poutre, l'Etat cherche des coupables et trouve les collectivités territoriales essayant au passage de les délester de 5 à 10 milliards d'euros, une paille !

L'intervention du Sénat et la bronca des maires que nous avons récemment exprimée lors de notre congrès devrait tempérer ces ardeurs, même si en responsabilité nous sommes prêts à participer à l'impératif effort collectif de maîtrise des dépenses publiques.

Un moyen, reprenant les mots de David Lisnard, président de l'association des maires de France, est de laisser « les maires disposer des moyens d'agir et débarrassés d'une bureaucratie inutile pesante et coûteuse qui ne cesse de progresser malgré les engagements pris».

Un autre moyen est de mettre en place à Biviers la collecte des déchets en point de proximité, le porte-à-porte étant réservé aux personnes fragiles. Pour cela, la concertation est en cours puis suivra une phase de tests au début de l'été 2025. Pour certains cela correspond à une baisse de service

mais globalement à Biviers nous avons fait le choix de maintenir voire d'améliorer notre niveau de service notamment pour nos enfants et nos seniors. Cependant dans ce contexte économique difficile nous sommes en train de passer en revue nos dépenses et recettes afin de pouvoir préserver cette politique tout en finançant nos investissements.

Mais pendant que nous agissons au quotidien sur le terrain, il est affligeant de constater que l'assemblée se déchire en querelles intestines, au risque d'aggraver la crise économique et politique actuelle !

Rêvons un peu : imaginons des hommes politiques dont la seule boussole serait la responsabilité et la France, capables d'exprimer sereinement ce que les Français ont besoin d'entendre et pas forcément ce qu'ils ont envie d'entendre, capables de s'entendre ! Alors oui le sursaut est possible il ne viendrait ni d'en haut, ni d'en bas, mais de tous, ensemble.

Souhaitons déjà que la trêve de Noël qui s'annonce soit la trêve pour tous, dans le monde entier. En attendant de nous retrouver les 12 et 19 janvier pour le vote de notre élection législative partielle, je vous souhaite de très belles fêtes.

Votre Maire,

Thierry Ferotin

## sommaire

04 // *Rétrospective en images*

06 // *Vie municipale*

- > Ancienne combattante
- > Cérémonie du 11 novembre
- > Arrivée de Rose Andronaco

08 // *Environnement Urbanisme*

- > Le service Environnement Urbanisme évolue
- > Projet Pôle de vie Grivelière
- > Fête de la nature et des oiseaux

11 // *CCAS*

- > Aménagement
- > Vide-grenier

12 // *Travaux*

- > La maison curiale

13 // *Culture*

- > Montbives et Crêt-Châtel
- > Exposition sur le thème Envolee

14 // *Enfance jeunesse Scolaire*

- > Du nouveau à la maternelle
- > Les petits pas solidaires
- > Les Grésimômes
- > Vacances d'automne
- > Projet ÉDucatif du Territoire

16 // *Bibliothèque*

- > Coups de cœur
- > Nouvelles de la bibliothèque
- > Des photos et des toiles

17 // *Vie associative*

- > Biviers Tennis Club
- > Cross et Trail de Biviers
- > Cours sur la Grande Guerre
- > Soirée Mexicaine, Halloween et Noël
- > La chorale Chœur Infinity
- > Maison Pour Tous - MPT
- > 10 ans d'Art & Patrimoine
- > Localiti

## Fête de la musique le 21 juin



## Forum des associations



## JO Family, le 25 mai

Petits, grands, valides ou en situation de handicap ont pu se confronter dans des épreuves très variées.



**Inauguration de la fresque**  
réalisée par Nesta en collaboration avec les enfants  
de l'école élémentaire



**Halloween**



**Départ à la retraite**  
de deux agents, Marie-Christine Saracino et Annick Paris.  
En présence des agents, d'anciens agents, des élus et d'anciens élus



# Ancienne Combattante Madame Eliane Metge a été inhumée le 16 août 2024 à Biviers



Madame Eliane Metge habitait à Biviers depuis 60 ans ; elle allait avoir 100 ans en septembre. Durant les derniers mois de sa vie, elle a été accueillie chez sa fille en Normandie. Elle était intervenue plusieurs fois avec l'UNC Alpes Chartreuse à l'école de Biviers.

Engagée en 1944, à 20 ans, au Maroc dans le corps des conductrices ambulancières, elle a servi jusqu'en septembre 1946 dans le service de santé au volant d'un énorme 6x6 Dodge américain avec lequel elle a recueilli les blessés sur la ligne de front et les a conduits sous le feu vers les postes de secours. Elle a participé au débarquement en Italie et aux combats de Naples, elle a été de toute la campagne, jusqu'au débarquement de Provence avec la 1ère Armée Française. Elle sera ensuite détachée à Modane avec le 1er Régiment de Tirailleurs Marocains, puis participera aux combats des Vosges, d'Alsace, et enfin en Allemagne.

Outre les médailles commémoratives obtenues pour ses différents combats, elle était titulaire de la Croix du Combattant (ressortissante de l'ONAC) avec agrafe deuxième Guerre Mondiale, ainsi que de la Croix du Combattant Volontaire.

Le cercueil, auquel les Honneurs Militaires ont été rendus par trois porte-drapeaux de l'UNC Alpes-Chartreuse, association à laquelle Eliane Metge adhérait, avait été déposé sur des tréteaux et recouvert du drapeau tricolore, en présence de nombreux membres du cercle familial ainsi que de l'UNC Alpes-Chartreuse.

Le président, Pierre Chauvet a alors rappelé le parcours de madame Metge.

Après un chant, des textes empreints d'émotion ont été lus par des membres de la famille et, pour les absents, par le maître de cérémonie. Puis, le cercueil a été descendu dans le caveau avec les Honneurs.

Merci à la famille de Madame Metge pour l'autorisation de publication des photos de Eliane Metge, lors de son service dans le corps des conductrices ambulancières.

Informations et photos recueillies par Michel Maume auprès de la famille.



# Cérémonie du 11 novembre

Cette année encore la cérémonie du 11 novembre a rassemblé une centaine de personnes devant le monument aux morts. Étaient présents les gendarmes, les pompiers, les scouts, l'école des Pupilles de l'Air et de l'Espace (EPAE) avec sa fanfare et sa chorale, quatre Alpinis, le Conseil municipal des enfants, et parmi les officiels, Nathalie Béranger, conseillère régionale, Henri Bayle, conseiller régional et maire de Saint-Ismier, Joëlle Hours et Franck Benhamou, conseillers départementaux, Thierry Ferotin, maire ainsi que le colonel Emmanuel Singara, commandant l'EPAE. Durant la cérémonie officielle, une médaille de reconnaissance de la nation a été remise à Jean-Michel Husser ainsi que deux insignes porte-drapeau 10 ans à Franck Dodi et Olivier Benali. Les élèves du CME ont récité un texte de leur composition. Une exposition et une conférence donnée par Pierre Chauvet, président de l'UNC, en remplacement du Général Dominique Vidal souffrant, ont retracé le service de santé dans la Grande guerre. Un moment convivial avec remise d'une médaille associative à Daniel Ferman a clôturé cet événement.



## Arrivée de Rose Andronaco, chargée des ressources humaines



Le 1er octobre 2024, la commune de Biviers a accueilli parmi ses effectifs une nouvelle chargée des ressources humaines, Rose Andronaco, en remplacement d'Annick Paris qui prend une retraite bien méritée après 6 ans de bons et loyaux services !

Originaire de La Tronche, elle a travaillé pendant 10 ans à l'OPAC 38 en tant que secrétaire comptable ; elle a découvert l'environnement territorial au sein de la Mairie de Meylan au service des ressources humaines.

Elle rejoint ensuite le Département de l'Isère en tant que gestionnaire de paie. Elle décide fin 2011 de s'expatrier en Australie et reprend sur place des études de management des ressources humaines jusqu'à l'obtention du diplôme. De retour en France, elle exerce à nouveau dans les ressources humaines dans les Alpes-Maritimes. Après un court passage dans le privé au sein de la Société Robertet spécialisée dans les parfums de Grasse, elle revient, pleine d'entrain et d'envies en collectivité locale sur le territoire du Grésivaudan.

Nous lui souhaitons bienvenue et pleine réussite dans son nouveau poste.

# Le service Environnement Urbanisme évolue



Stéphane  
Tanzarella-Paganon,  
Adjoint au Maire délégué  
Environnement-Urbanisme



Bonne retraite à Marie-Christine Saracino  
et bienvenue à Amélie Girard-Reydet !

## Pourriez vous nous expliquer en quelques mots quel est votre parcours professionnel à chacune ?

**Marie-Christine :** Après 13 ans (1980 à 1993) passés dans le secteur privé comme aide-comptable d'une entreprise locale de bâtiment, interruption de carrière pour élever mes 3 enfants. Puis, une reprise d'activité en 2003 dans le secteur public à la mairie de Biviers comme contractuelle, tout d'abord à l'accueil en charge de l'accueil du public et de l'état civil. Détachée quelques mois au SIZOV et réintégrée au sein de la mairie en 2005 comme stagiaire puis titulaire. Je suis en charge du service Urbanisme depuis 2008, désormais intitulé Environnement-Urbanisme.

**Amélie :** Après des études de droit à la faculté de Chambéry et l'obtention d'un master en droit de l'urbanisme à l'université de Metz, j'ai été recrutée en 2021 en tant que chargée d'urbanisme par la mairie de Saint-Paul-en-Chablais.

J'ai profité de ces trois années en Haute-Savoie pour développer mes compétences en urbanisme, appréhender la diversité des missions assurées par une commune et passer le concours de rédacteur territorial.

## Amélie vous prenez la suite de Marie-Christine qui fait valoir ses droits à la retraite fin novembre, qu'est ce qui vous a motivé à venir dans notre commune ?

La description du poste m'a tout de suite séduite ! Pouvoir intégrer une équipe dynamique et investie, dans une commune à taille humaine et participer à la mise en œuvre des projets ambitieux et respectueux de l'environnement était une véritable opportunité.

## Marie-Christine, vous allez passer le relais à Amélie, quels conseils souhaitez vous lui donner en priorité ?

J'ai toujours considéré que ma mission première était d'être à l'écoute des Biviérois afin de les aider à finaliser leurs projets en leur apportant toute l'aide possible dans le respect de la réglementation.

## À toutes les deux, Biviers est une petite commune semi rurale, à votre avis quels sont les atouts principaux d'une commune comme la nôtre ?

**Marie-Christine :** Sa taille, son cadre de vie préservé jusqu'à ce jour malgré la proximité de communes plus importantes de l'agglomération grenobloise, ses nombreux espaces naturels préservés.

**Amélie :** Je ne connais pas encore assez bien la commune mais à mon avis ce sont le cadre de vie incroyable, la proximité avec la nature et la conservation du patrimoine.

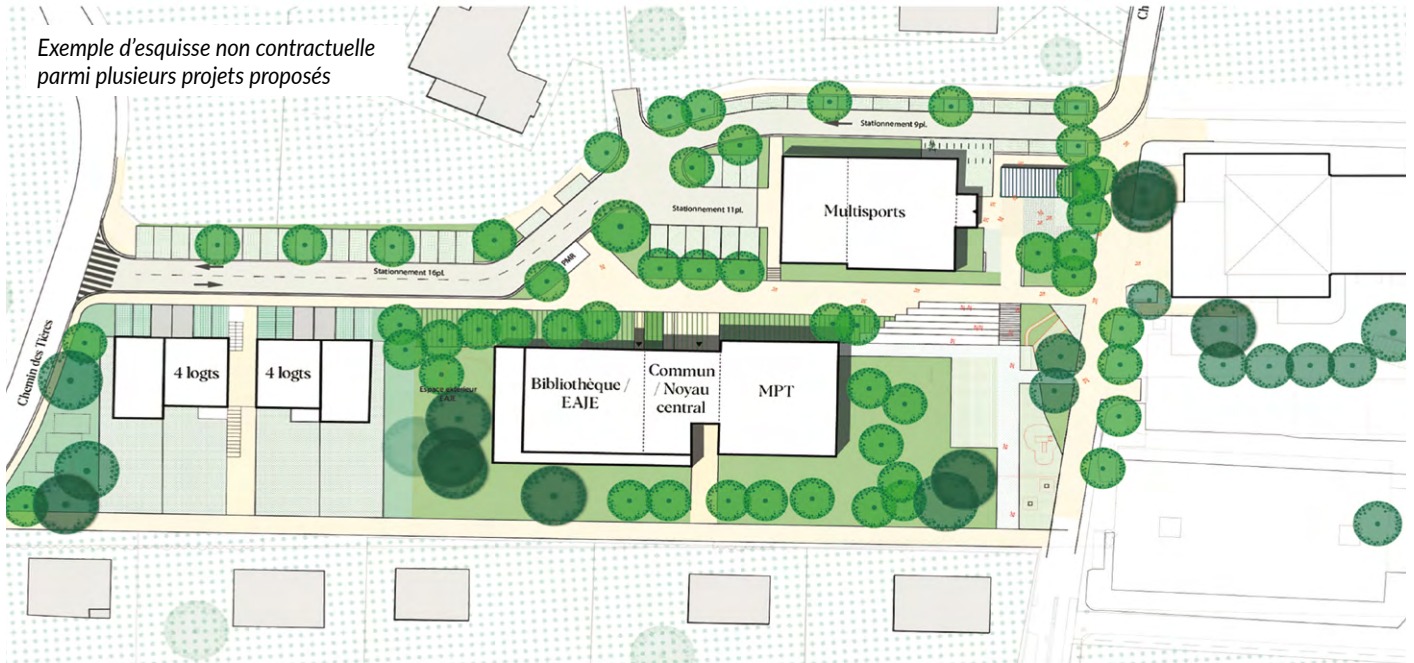
## Pourriez vous nous expliquer en quoi consiste le fonctionnement du service Environnement-Urbanisme ?

**Marie-Christine :** Conseils aux pétitionnaires dans le cadre de leurs projets - Instruction des autorisations d'urbanisme (étude des dossiers, consultations des services gestionnaires et de l'Etat quand nécessaires, rédaction autorisant ou refusant les demandes d'urbanisme), suivi des autorisations délivrées... Pré-études des recours gracieux et contentieux en lien avec l'avocat de la commune, suivi des DIA en lien avec les notaires lors de ventes immobilières et mener à terme les procédures d'acquisitions - cessions foncières de la commune.



# Projet Pôle de vie Grivelière

## le point sur les réflexions autour du site



Biviers étant un ensemble de hameaux, il n'existe pas de réel **centre village** : l'église, la mairie, la place du village, les écoles etc. sont dispersés et finalement **assez peu connectés entre eux**.

L'équipe municipale en place a mené une réflexion autour d'une meilleure circulation douce entre les sites et a profité de l'opportunité de l'acquisition de la propriété « Berlioz » pour apporter une cohésion en améliorant le fonctionnement du quartier « **pôle de vie Grivelière** ». En effet celui-ci s'articule autour de bâtiments très fréquentés : bibliothèque, MPT, dojo, crèche, salle du Saint-Eynard, mais également les écoles.

**Les enjeux d'aménagement de ces parcelles aujourd'hui entièrement détenues par la commune sont majeurs :**

- L'attractivité et la centralité à améliorer
- Des connexions douces et leur sécurité à renforcer entre les différents secteurs
- Un paysage à valoriser.
- Une rénovation des bâtiments, l'optimisation de leurs fonctionnalités et la réduction de leur coût d'usage.

Fort de ces enjeux, la commune est entrée dans une démarche « ÉcoProjet » et « ÉcoQuartier »

Dès le démarrage du projet, le bureau d'étude l'Échappée a organisé en 2023 un atelier public au cours duquel plusieurs scénarios ont été présentés. Le public présent a pu s'exprimer afin de faire évoluer le projet, puis par la suite au travers de la plateforme interactive Quaeso.

À ce stade de la réflexion, un plan-guide a été adopté en mai 2024, il contient des éléments sur la volumétrie, le paysage, l'utilisation des bâtiments, les besoins de chaque acteur. Depuis septembre la commune a mandaté le groupement Territoires 38/ Terre Éco pour réaliser la programmation des bâtiments et des extérieurs, en vue de lancer un concours d'architecte au printemps 2025. Dans la période dédiée à cette programmation, les habitants seront à nouveau consultés, sur certaines thématiques.

Voici ci-dessus un exemple d'esquisse non contractuelle parmi plusieurs projets proposés.



## Fête de la nature et des oiseaux

### le 30 mars 2025 : concours d'Art plastique

Un concours artistique est organisé : deux catégories (moins de 14 ans, plus de 14 ans) et des techniques diverses (peinture, dessin, collage, sculpture...) sont proposées.

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site ou à l'accueil de la mairie.

Thème : Les fleurs.

La date limite de remise des œuvres est le 16/03/2025.

Les prix seront décernés à la fin de la fête.

Programme détaillé de la fête à venir !

## Environnement : agriculture-élevage

Depuis le début du mandat, nous avons œuvré, avec Mme Marylin Arndt, conseillère déléguée à l'agriculture, pour attirer de **nouveaux porteurs de projets**, sur l'apiculture avec l'association ADAMEB mais également avec l'installation dans la commune de ruches appartenant à des apiculteurs privés, sur **l'élevage** d'ovins (brebis, moutons), sur **l'horticulture** (avec l'installation d'une nouvelle productrice de fleurs), **l'agriculture et le défrichage** en vue d'exploitation agricole (par exemple dans le secteur du torrent de Corbonne, en limite avec Saint-Ismier) ou encore la **viticulture** avec la plantation de nouveaux cep de vigne sur certaines parcelles du haut de notre village.

**Élevage : M. Jérôme Dodos** a commencé une activité d'élevage d'ovins dans notre commune depuis plusieurs années maintenant. Ses animaux sont présents occasionnellement sur différentes parcelles soit privées, soit communales, afin qu'ils puissent s'alimenter et en même temps entretenir les prairies par leur broutage. Malheureusement au cours de ces derniers mois son troupeau n'a pas été épargné par la fièvre catarrhale et une grande partie de son cheptel a été emportée par cette maladie émergente. Nous l'avons d'ailleurs reçu, Mme Marylin Arndt, déléguée agriculture et moi-même, en mairie plusieurs fois pour l'accompagner dans son projet.

**Horticulture : Mme Lucie Favier** s'installe dans notre commune et nous lui avons demandé de se présenter.

« Originaire d'Ardèche, j'ai commencé mon parcours en tant que sommelière caviste, mais ma passion pour le monde végétal m'a

vite poussée à explorer de nouveaux horizons. En 2019, lors d'un service civique au Parc Naturel Régional de Chartreuse, j'ai eu une révélation en redécouvrant le patrimoine végétal et en m'immergeant dans des savoirs-faire ancestraux. Après plusieurs expériences professionnelles agricoles dont un stage au Québec en 2022, qui m'a inspirée par son approche bienveillante de la floriculture, j'ai décidé de créer ma propre ferme florale, "Lucky Ferme Florale" à l'automne 2022.

J'ai débuté mon activité sur différents terrains tests et aujourd'hui, je suis heureuse d'avoir trouvé mon lieu de vie et un terrain à Biviers sur lequel installer sereinement ma ferme où je cultiverai une cinquantaine de variétés de fleurs.

Mon objectif est de m'ancrer d'avantage dans cette démarche écoresponsable et continuer de travailler en circuit court. Je vends mes fleurs à des fleuristes locaux et aux particuliers sous forme d'abonnement mensuel. À terme, je compte me spécialiser dans les dahlias et les iris, des fleurs qui me tiennent particulièrement à cœur ainsi qu'une partie pour les fleurs tinctoriales.

En tant que fervente adepte du mouvement "Slow Flower", je m'efforce de promouvoir une alternative durable à l'industrie florale conventionnelle, en proposant des fleurs locales, de saison et biologiques. Un petit geste pour la nature est de devenir refuge LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), même un balcon peut être un refuge pour la biodiversité ! »

Pour en savoir plus :

Mon site : <https://www.lucky-fleurs.fr/>



## Urbanisation le long de la RD 1090 rue Abel Servien

Le secteur du bas de notre commune, entre le chemin du Bœuf et le chemin des Evéquaux a fait l'objet de **plusieurs demandes d'autorisation d'urbanisme sur des parcelles privées**.

Nous veillons à un **équilibre des typologies de construction**, tant sur le nombre de logements (collectifs ou individuels) qui doit répondre aux contraintes du P.L.H (Plan Local de l'Habitat) que sur **l'intégration paysagère** et sur la **qualité architecturale** des bâtis, les plus harmonieux possibles dans le voisinage.

Les propriétaires de la **pharmacie**, implantée au cœur de notre village, ont souhaité, pour assurer la survie de leur commerce, développer leur activité plus proche des voies de circulation notamment la RD1090. La construction de la nouvelle pharmacie est presque achevée. Le nouveau bâtiment accueillera également plusieurs activités médicales à l'étage. Le déménagement de la pharmacie est prévu pour le début de l'année 2025. L'arrêt de l'activité du commerce **Primevère**, fleuriste au 941 route départementale 1090, longtemps fréquenté par les habitants de notre commune, s'est soldé par la vente et la construction de 6 maisons individuelles, portées par SCCV Villareines ICP Grenoble.



- 1 18 logements par Atelier Gröll
- 2 Pharmacie et cabinets médicaux
- 3 6 maisons individuelles par ICP
- 4 15 logements par SCI Terre de Ciel PLURIMMO

D'autres projets privés de logements collectifs portés par les promoteurs ATELIER GRÖLL pour 18 logements collectifs au 759 rue Abel Servien RD 1090 d'une part et par SCI Terre de Ciel - PLURIMMO pour 15 logements collectifs d'autre part permettront à la commune de se développer, d'offrir des habitations supplémentaires à proximité de transports en commun et ainsi d'accueillir de nouveaux arrivants.

# Aménagement du Chemin de la Dent de Crolles

## Pourquoi ce projet ?

Le chemin de la Dent de Crolles relie le lotissement de la Pommeraie au centre commercial situé en contrebas ainsi qu'aux arrêts des différents transports en commun situés sur la RD 1090. Avec l'ouverture de la Résidence Services Seniors en 2023, ce cheminement piéton, ponctué de plusieurs escaliers, a vu sa fréquentation fortement augmenter et il est alors devenu indispensable de l'aménager afin de faciliter l'accès aux commerces aux différents usagers du quartier tels que les seniors en perte d'autonomie, les personnes équipées de chariots de courses légers ou les parents avec poussettes.

## Les travaux

Entre fin mai et début octobre 2024, le chemin de la Dent de Crolles a été reconfiguré avec notamment la pose d'un nouveau revêtement, la mise en place d'une main courante le long des escaliers ainsi qu'une rampe d'accès en parallèle. L'installation d'un banc favorise la convivialité et le repos. La mise en place d'un éclairage adapté viendra clôturer les travaux en début d'année 2025 et d'ici-là, une grande vigilance est requise à la nuit tombée. Un panneau d'interdiction aux deux-roues et trottinettes va également être installé pour garantir la sécurité des piétons. Les travaux ont été réalisés par les entreprises STPG de Biviers et Bruno & Cie de Domène

## Les soutiens financiers :

Le CCAS de Biviers a réussi à mobiliser différents partenaires sur ce projet tels que la Communauté de communes Le Grésivaudan (Fonds de concours "aide aux aménagements communaux en faveur du commerce de proximité"), le Super U, la Résidence Espace et Vie et le groupe Lamotte dont les contributions ont permis de soutenir l'investissement financier de la commune et de voir ce beau projet se concrétiser.

## Témoignages de quelques résidents de la Pommeraie :

« Nous sommes très reconnaissants à la mairie et ses partenaires pour la rénovation de ce chemin qui était compliqué à descendre avec un déambulateur et nous avons très peur de descendre ou de monter le chemin des Evêquaux car le trottoir est très étroit »

« C'est une très bonne idée d'avoir pu garder la moitié du chemin en escalier et d'avoir posé un banc », « C'est très convivial de croiser des personnes et de pouvoir échanger »



Avant



Après

# Vide-grenier 10<sup>ème</sup> édition

Il s'est déroulé le dimanche 29 Septembre autour des écoles.

Cette année, le CCAS a renouvelé son partenariat avec l'association « Rêves » représentée pour la délégation de l'Isère par Sophie Raimbault-Mutuel.

Nous remercions tout particulièrement les membres du CCAS et le personnel des services techniques qui étaient présents dès 6 h du matin ; ils ont assuré la mise en place de la buvette, le placement et le départ des 38 exposants en toute sécurité.

Sans cette aide humaine, le vide-grenier ne pourrait avoir lieu.

Le montant des droits de places a permis de récolter 1056 € versé à l'association qui a elle-même obtenu 1342 € avec les ventes de la buvette animée de 6 h à 17 h par les bénévoles.



## Témoignage de Sophie Raimbault-Mutuel :

« Pour la 2<sup>e</sup> année, le CCAS de Biviers a donné la chance à l'Association Rêves de tenir la buvette lors du vide-grenier. Nous avons partagé une belle journée sous le soleil et apprécié les hot-dogs, crêpes, gaufres que nous proposons. L'ensemble des fonds collectés à cette occasion a permis de contribuer à la réalisation des rêves des enfants gravement malades. Le week-end du vide grenier, 53 enfants ont passé un merveilleux séjour de fête à Disneyland Paris à l'occasion des 30 ans de l'association. En 30 ans, près de 7000 enfants ont pu réaliser leur rêve !

L'Association Rêves remercie vivement le CCAS de Biviers pour toute l'organisation, ainsi que les sponsors de l'événement, le Super U de Biviers, principal donateur, et Carrefour Meylan. Si vous aussi souhaitez devenir bénévole ou faire un don, n'hésitez pas à contacter l'association <https://www.reves.fr/> »



## La maison curiale

Les travaux de rénovation autour de la maison curiale se poursuivent.

La première phase comprenait la réfection des murs de soutènement des terrasses en aval de la bâtisse. Ces murs, très dégradés, menaçaient de s'écrouler, ce qui aurait mis en danger tout l'environnement. Pour stabiliser et assurer la pérennité de ces murs construits sur une zone en très forte pente, la réalisation d'un ancrage clouté dans le rocher s'est avérée indispensable sur une partie d'un mur.

Après cette reprise structurelle, la restauration peut enfin être poursuivie.

Sur le bâtiment lui-même, les travaux intérieurs de désamiantage et démolition ont été réalisés au cours de cet été. La mise à nu de la structure donne ainsi une base mieux connue ; elle a également fait ressortir quelques détails architecturaux qui devraient être préservés.

Après plusieurs projets et études conduits par différents partenaires, la seule solution acceptable s'est avérée le maintien du volume bâti actuel. C'est sur cette base que le permis de construire a



été délivré et que les marchés de travaux ont été attribués.

Ces travaux comprennent, à l'extérieur la réfection de la toiture et des façades avec leurs ouvrants, à l'intérieur le réaménagement complet de l'espace, à savoir deux logements communaux de type T3, un atelier pour artisan d'art et sa salle d'exposition, une salle communale ainsi que des toilettes publiques.

Le chantier se déroulera au cours de l'année 2025.

Pour assurer la mise en valeur de cet

espace, une étude sur le réaménagement extérieur se poursuit. Pour profiter au mieux des vues magnifiques qu'offre ce lieu, une table d'orientation (financée par l'association Art et Patrimoine) sera mise en place, l'espace parking sera redéfini et un accès piéton aux terrasses sera créé.

Pour financer ce projet, dont le montant s'élève à environ 1 M€ pour le bâtiment, des subventions ont été obtenues. Les citoyens peuvent également participer au travers de la fondation du patrimoine.

[www.fondation-patrimoine.org/79267](http://www.fondation-patrimoine.org/79267)





# Montbives et Crêt-Châtel

## voyage aux origines de Biviers

Les 21 et 22 septembre derniers ont eu lieu les journées du Patrimoine consacrées cette année aux origines féodales du village. En effet c'est entre l'an Mil et 1500 que la féodalité a dessiné les fondements politiques et sociaux du territoire. Avant la maison forte de Montbives, c'est autour de la motte castrale de Crêt-Châtel, que s'est organisée la vie des habitants.

Une exposition de neuf panneaux et un diaporama au sein du château de Montbives, ont permis de découvrir l'histoire de ces sites. Une visite

commentée par Denis Coeur, historien, d'abord autour du château et du parc de Montbives, puis sur le site de la motte de Crêt-Châtel, a passionné les visiteurs très nombreux. La balade commentée a été renouvelée quatre fois avec toujours autant de succès.

Le dimanche, en fin de matinée, Anouk Clavier, archéologue retraitée de la fonction publique territoriale a captivé le public avec une conférence sur les fortifications du Moyen Âge à Biviers et environs et les mottes castrales dans le Grésivaudan.

Quatre classes de l'école élémentaire ont pu découvrir avec beaucoup d'intérêt Montbives et la motte castrale.

Plus de 650 visiteurs ont ainsi bénéficié de l'ouverture exceptionnelle des lieux grâce à l'aimable générosité de la famille Perrin qui a ouvert les portes de Montbives et à celle des propriétaires de Crêt Châtel qui ont permis l'accès à la motte castrale. Un grand merci à eux.

Retrouvez le diaporama et le livret sur le site de la mairie (<https://mairie-biviers.fr/fr/rb/365757/journees-du-patrimoine>).



## Exposition sur le thème Envolée

Le thème « Envolée » a accueilli cette année 30 plasticiennes et plasticiens, plus 24 petits artistes de l'école élémentaire de Biviers. Le vernissage de l'exposition annuelle d'arts plastiques s'est déroulé vendredi 15 novembre et fut l'occasion de rendre hommage à Solange Bernard-Peyre décédée en mars dernier. Solange a participé de nombreuses années à l'exposition en tant qu'artiste peintre mais aussi avec la présentation de sculptures. Solange, qui avait une vraie âme d'artiste, fut responsable des ateliers poterie et Créa terre de la Maison pour tous. L'exposition a rassemblé des œuvres qui explorent toutes les différentes notions du thème Envolée, celles de liberté, d'évasion et d'élévation. L'actualité aussi, avec les jeux olympiques de Paris ainsi que d'autres épreuves sportives, a été source d'inspiration. En effet les sportifs se retrouvent quelques instants en l'air, de par leur discipline, et en même temps ils s'élèvent au-dessus des autres par leurs capacités physiques hors normes. Chaque pièce exposée invitait à une réflexion sur notre capacité à rêver et à réinventer notre futur. Un grand bravo à tous les artistes !



## Cette année, il y a du nouveau à la maternelle



L'équipe éducative se renouvelle de moitié après la mutation de deux enseignantes (Sylvie et Nathalie) et le départ en retraite de Cathie, Atsem au service de la commune depuis de nombreuses années. Nous leur souhaitons une bonne continuation à toutes les trois !

### Elles sont remplacées par :

- Virginie Dujeu, enseignante
- Aurore Lopez, enseignante
- Isabelle Novel-Catin, ATSEM.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Biviers ainsi qu'une très belle année scolaire !

Par ailleurs, les menuiseries de l'école maternelle ont été renouvelées ce qui améliore considérablement l'isolation de l'école. Des stores électriques pour ceux situés en hauteur et dans les salles de sieste, ont aussi été ajoutés, ce qui permet d'une part d'avoir des pièces adaptées à la sieste mais aussi de restaurer leur luminosité pour les périodes d'activité.

Dernière minute : nous apprenons le départ de Julie Mitnik, directrice de l'école maternelle, le 29 novembre. Elle est remplacée par Mme Gwenaëlle Bescher.

## Les petits pas solidaires



Le dimanche 17 novembre s'est déroulée la deuxième édition de la course intercommunale "les Petits Pas solidaires".

Les enfants de 6 à 11 ans des cinq communes du Sizov ont tout donné durant cette course dont les profits sont allés à l'association "The Rolling Adventurers", qui s'est vue remettre à l'issue un chèque de 1000€. L'association "The Rolling Adventurers" qui a pour objet de promouvoir et favoriser la mobilité de personnes à mobilité réduite par l'acquisition de matériels d'aide à la mobilité et l'organisation de sorties, a tenu la buvette dans la bonne humeur.

Conjointement à cette course plusieurs ateliers de découverte et de sensibilisation au handisport étaient proposés : course en joëlette, handi fauteuil, tir à la sarbacane auxquels petits et grands ont pu s'essayer en compétition amicale avec les personnes

en situation de handicap. Il y a eu aussi des activités "en aveugle" : course avec guide, escalade et pour quelques experts tir à la sarbacane en aveugle ! Nous pouvons remercier l'ensemble des participants petits et grands qui ont su se mobiliser un dimanche ainsi que l'ASPTT pour son implication.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition, grâce au soutien de la CCLG et des cinq municipalités.



## Les Grésimômes



À Biviers, 5 assistantes maternelles accueillent les enfants à leur domicile. Les professionnels sont employés et salariés par les parents. Le RPE est le relais commun de Biviers, Bernin, Montbonnot et Saint-Nazaire-les-Eymes. Les disponibilités des assistantes maternelles sont consultables au RPE "Les Grésimômes" (coordonnées à la fin de l'article).

**Le Relais Petite Enfance (RPE) est un espace gratuit et neutre de rencontre et d'échanges, d'orientation, d'écoute, de conseil et d'animation dédié aux :**

- enfants, avec des temps collectifs proposés en compagnie de leur assistant(e) maternel(le)
- assistants maternels et gardes à domicile pour un accompagnement et un soutien.
- parents, pour les aider dans leur recherche d'un mode de garde et les accompagner dans leur rôle d'employeur.

L'accueil des parents et des assistant(e)s maternel(le)s se fait uniquement sur rendez-vous. Contactez le RPE Les Grésimômes

Animatrice : Géraldine Briole au 06.02.52.65.73 ou

rpe.lesgresimomes@le-gresivaudan.fr

# Vacances d'automne au centre de loisirs

Le centre de loisirs de Biviers est parti en balade gourmande pour les 3/5ans et à la découverte des cités perdues pour les 6/11ans.

La balade gourmande a commencé par des petits jeux fruités, suivis par la dégustation d'une bonne soupe réalisée avec les enfants, et a continué avec une visite à la ferme des Marmottes et une chasse aux bonbons. La semaine s'est terminée avec des créations en pâte à sel et la diffusion du film "Ratatouille".

**Concernant les 6/11 ans**, ils ont été plongés dans l'univers des cités perdues grâce à une décoration réalisée par eux avec les animateurs. Toute la semaine, ils ont été accompagnés par Poséidon, capitaine Némó, le Pirate et la princesse Kida et ils ont pu découvrir la cité perdue grâce à de nombreux défis leur permettant de gagner un bout de carte. Ils ont ainsi joué à une capture d'île, une chasse au trident, un codage Atlante à déchiffrer, etc. Les enfants ont eu l'occasion de visiter le muséum d'histoire naturelle de Grenoble ainsi que le site de la Bastille.

**Les 12/17 ans** on pu profiter d'une semaine frisson au sein de l'espace jeune. La semaine s'est déroulée avec différentes sessions de sport comme Jump Park ou Moo-ving Arena ainsi que des jeux plus cérébraux comme Unlock et Greenville. Ils ont pu voir un film Horreur, « The visit », et assister à une journée Geek attitude. Le temps fort de ces vacances a été la visite des maisons hantées à Walibi.



## Projet ÉDucatif du Territoire

En 2025, la commune de Biviers renouvelle son PEDT (Projet Éducatif du Territoire) pour 2025-2028.

Le PEDT est un outil de collaboration locale mobilisant toutes les ressources et acteurs d'un territoire pour garantir aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité, dans une logique de complémentarité des temps scolaires, périscolaires et extra scolaires.

L'idée générale est de coordonner les différents acteurs Biviérois de l'éducation des enfants afin d'offrir le plus de possibilités d'apprentissage et d'épanouissement aux enfants. Ce travail se fait dans le respect du rythme de l'enfant en prenant garde à ne pas les surcharger d'activités.

Ce PEDT doit aussi s'adapter à l'organisation des temps scolaires choisie par la commune.

Conformément aux engagements de campagne, la commune de

Biviers redonne le choix aux parents et leur laisse la possibilité de s'exprimer en votant à chaque renouvellement du PEDT. C'est donc le cas cette année

### Agenda prévisionnel du PEDT

Novembre 2024 : premier comité de pilotage du PEDT organisé par la municipalité et en présence des responsables Enfance-Jeunesse de la commune, de la CAF, des enseignants, des associations de parents d'élèves, de la bibliothécaire et des représentants de la MPT et du Judo.

Décembre 2024 : vote des parents sur les rythmes scolaires

Janvier 2025 : conseil d'école extraordinaire.

Février 2025 : deuxième comité de pilotage.

## Coups de cœur des lecteurs présentés au café littéraire



**Éclore**  
de Christian  
Guay-Poliquin

Un beau roman graphique autobiographique sur le consentement et la reconstruction après un traumatisme. On y parle aussi d'amour, de désir et de tendresse. Aude Mermillod raconte à sa façon un thème d'actualité après la vague Metoo dans lequel toutes les femmes peuvent se reconnaître.



**Brume**  
de Jérôme Pelissier

Suivait l'aventure en 3 tomes de cette petite fille coquine et intrépide qui cherche à comprendre pourquoi elle est si particulière... Accompagnée de son cochon domestique, Hubert, Brume va découvrir le secret de sa famille... C'est drôle et intergénérationnel.



**Bungalow**  
et d'autres romans  
de Julien Blanc  
Gras

Ce reporter raconte avec humour et philosophie ses voyages et pointe avec ironie nos attitudes paradoxales et contradictoires entre désir d'écologie et besoin de confort...

## Nouvelles de la bibliothèque

De retour de la pause estivale, la bibliothèque a repris son rythme habituel et nous vous accueillons de nouveau du lundi au samedi.

De nouveaux livres de la rentrée littéraire vous attendent en rayon ou à réserver pour une livraison par navette hebdomadaire (le mardi).

Pour marquer la rentrée, la bibliothèque a organisé un café littéraire le samedi 5 octobre. Toujours enrichi des conseils du groupe lecteurs « Délire de Lire », ce moment convivial permet de partager les coups de cœur des usagers autour de douceurs maisons.

Le mardi 8 octobre, l'autrice et illustratrice Cécile Becq est venue présenter son

travail autour de la bande dessinée et les personnes venues y assister ont pu repartir avec leur exemplaire dédicacé et dessiné à l'encre de chine. Ce fut une belle soirée.

Enfin, pour fêter l'automne, le mercredi 30 octobre, la bibliothèque et la Maison pour Tous ont invité à un après-midi d'ateliers manuels (poterie et arts plastiques) pour les enfants, suivis d'un goûter « maison » et enfin offert un spectacle de contes sur les sorcières proposés par Dominique et Laure. Les petits et grands ont pu profiter des différents espaces tous ouverts pour l'occasion.

Merci à tous pour votre participation aux animations proposées !



## Des photos et des toiles à la bibliothèque



**La bibliothèque accueille régulièrement des expositions artistiques.**

De mi-septembre à fin octobre le Club photo de Biviers a exposé de magnifiques photos sur le thème « Pastel ». Une artiste plasticienne, Catherine Chafardon, a enchaîné sur le thème « Voyages imaginaires ». Elle a exposé des collages sur bois et toile, des toiles peintes et des toiles en techniques mixtes jusqu'à fin décembre.





# Biviers Tennis Club

Bonne nouvelle pour tous les passionnés de tennis : 2 des 4 courts de tennis du Biviers Tennis Club viennent d'être rénovés ! Grâce au financement de la mairie de Biviers, le BTC a équipé deux terrains en moquette recouverte de sable : de nouvelles sensations de jeu et de la douceur pour les articulations. Ces terrains sont conçus pour accueillir les joueurs toute l'année, même par temps humide, l'entraînement ne connaît plus de limites ! Venez profiter de cette modernisation des installations (réservation ponctuelle possible avec Anybuddy). Rendez-vous l'année prochaine pour une grande inauguration festive !

Visitez notre site Biviers Tennis Club  
 Pour nous contacter biviers.tennis@gmail.com



## Cross et Trail de Biviers

Le cross s'est déroulé dimanche 22 septembre avec des parcours entre Montbonnot, Biviers et Saint-Ismier : une course sur route, un trail, une randonnée et des courses enfants ouverts à tous et destinés à tous les niveaux, de 3 km à 19 km dans une ambiance familiale. Un nouveau parcours trail de 19 km et 1 000 m D+, tracé le long du massif de la Chartreuse, a combiné technicité et plaisir. Il traverse les torrents à claves, typiques des falaises de Chartreuse, disséminés le long du massif. Cette année, c'est le parcours cross de 10 km qui a participé au Grésivaudan Running Challenge. Le trail de 19 km remporté par Collin Lonnes, le 10 km par Aymeric Germain et le 3 km par Gautier Puget. Chez les femmes, sont arrivées premières Sophie Paillet pour le trail, Aline Esparel pour le 10 km et Brune Lonjon pour le 3km.

## Cours sur la Grande Guerre dans la classe de CM2



Comme chaque année madame Laurence Favre, professeure de CM2 à l'école de Biviers a reçu l'équipe de l'Union Nationale des Combattants bivéroise pour le traditionnel cours d'histoire sur la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, avant les cérémonies du 11 novembre.

Le président Pierre Chauvet, revient sur les nombreuses causes du déclenchement de cette guerre qui fera près de 10 millions de morts.

Toutes les grandes phases du conflit ont été rappelées ainsi que le principe de guerre de mouvement et de guerre de

position avec les tranchées.

Puis ont été évoquées les évolutions techniques qui vont augmenter les pertes humaines, la naissance de l'aviation, l'apparition des gaz de combat, l'apparition des chars qui vont permettre par leur puissance et leur protection d'abrèger la durée des combats, et enfin le nouveau gouvernement du président Clémenceau et l'arrivée d'un million de soldats américains en France.

Une seule élève a pu essayer un masque à gaz, alors que toutes les mains se sont levées lors de la demande de volontaire



pour cet essai.

Les hostilités prennent fin avec l'armistice du 11 novembre 1918, à 11h00. Le traité de paix de Versailles fut signé en 1919 et l'Alsace et la Lorraine reviendront à la France.

Après les réponses aux questions des élèves et la traditionnelle photo de classe, rendez-vous est pris en mai 2025 pour le cours sur la seconde guerre mondiale, en remerciant chaleureusement la professeure des écoles pour son accueil et les élèves pour leur intérêt.

## Soirée Mexicaine, Halloween et Noël avec le Sou des écoles

La traditionnelle soirée des parents a lancé les festivités pour les familles des écoles de Biviers ! La soirée sur le thème du Mexique a permis de réunir de nombreux parents et d'accueillir les nouveaux arrivants.

Le 31 octobre, pour Halloween, de nombreuses animations ont été proposées par la Mairie et le Sou sur la place du village : atelier de découpe de citrouilles, maison hantée ou maquillage !

Les enfants venus avec leur plus beau déguisement ont pu profiter d'un goûter offert et ils sont ensuite partis dans les rues de Biviers pour récolter quelques bonbons chez les habitants ! Le 8 décembre, le Sou a réuni de nombreuses familles pour le spectacle de Noël. Puis, le père Noël est passé distribuer quelques papillotes aux enfants présents lors du goûter !



---

## La chorale Chœur Infinity de Biviers poursuit son aventure



Créée il y a maintenant 7 années, la chorale " Chœur Infinity" de Biviers poursuit sa belle aventure musicale. Placée dès son origine sous la direction musicale de Luc Villemin, ce chœur mixte est associé pour ses concerts à l'ensemble instrumental "Allegra" composé d'une dizaine de cordes et d'un piano. Les deux concerts proposés lors de la saison dernière remportèrent un franc succès en offrant un programme des plus variés. Le 22 mars en l'église de Saint-Ismier et le 31 mai en l'église de Crolles, choristes, instrumentistes et public passèrent deux magnifiques soirées pleines de dynamisme et de beauté. Les choristes espèrent qu'il leur sera possible de donner leur concert de fin d'année de juin 2025 en l'église de Biviers, qu'ils aiment beaucoup.

Au printemps prochain, la chorale "Chœur Infinity" de Biviers aura le plaisir et l'honneur d'accueillir le pianiste international Nima Sarkechik, accompagné par l'ensemble instrumental "Allegra", sous la direction de Luc Villemin. Ce concert exceptionnel aura lieu le dimanche 23 mars 2025 à 18 heures, salle Olivier Messiaen à Grenoble, au 1, rue du vieux temple. Tarif plein : 20 euros, tarif en prévente 18 euros (sur HelloAsso et auprès des choristes), tarif réduit: 15 euros. Renseignements possibles au 07 70 10 59 71



# Maison Pour Tous - MPT

La Maison Pour Tous accueille cette année plus de 400 adhérents. Les nouvelles propositions de la rentrée permettent de compter de nouveaux venus parmi les adhérents.

L'atelier « Papote et tricote », le mercredi à partir de 16h, démarre avec de beaux projets créatifs et une belle entente entre les participants. Une nouvelle intervenante en chant/technique vocale propose un nouveau cours le mardi matin. Un petit groupe est également en train de se former autour d'un atelier d'écriture, accompagné par Marielle Brun de la Maison de l'expression.

Les stages en cuisine japonaise, poterie, peinture ont du succès et affichent complet rapidement !

En partenariat avec la bibliothèque, les ciné-goûters continuent d'attirer les enfants et leurs parents en ce début d'année. Vendredi 11 octobre, la grande salle de la MPT résonnait des rires des enfants et de leurs parents pendant le visionnage des courts de Charlie Chaplin.

Mercredi 30 octobre, la MPT et la bibliothèque ont proposé un programme d'animations autour d'Halloween avec la création de couronnes elfiques, un atelier fantômes en poterie, une œuvre collective et des histoires théâtralisées, un moment de convivialité partagé entre petits et grands.



# 10 ans d'Art & Patrimoine

« On n'a pas vu le temps passer »



Les Journées du Patrimoine 2024 ont été choisies pour marquer les 10 ans de l'association Art & Patrimoine à Biviers. C'est en effet en septembre 2014 que l'association a été créée, 10 ans très exactement !

La découverte des tableaux de François de Sales et St. Norbert et leur restauration initiaient alors une collaboration fructueuse avec la Municipalité. Chaque année la remise en état d'un élément du patrimoine intervenait, avec l'aide financière du CCE et de contributeurs institutionnels.

En parallèle, s'instituait avec la Municipalité la préparation, l'organisation et l'animation des JEP sur des thèmes et des lieux variés permettant aux Biviérois de mieux apprécier la diversité de leur patrimoine.

Démarrée modestement, l'équipe devait progressivement s'élargir avec de fortes compétences dans de nombreux domaines : histoire locale, conservation et restauration des objets d'art, relations avec les institutions, géologie, cadrans solaires et art campanaire, horlogerie et astronomie.

Plusieurs inventaires furent réalisés, répertoriant 43 sites remarquables et plus de 250 objets religieux dans l'église et la sacristie.

Association reconnue d'intérêt général en 2017, le nombre d'adhérents réguliers a crû significativement et a permis d'asseoir l'association en lui donnant une base financière plus solide et obtenant ainsi des concours supplémentaires (département de l'Isère, Fondation du patrimoine).

Devant une foule nombreuse, le président eut le plaisir de présenter chaque membre de son équipe et de remercier les contributeurs.

Poursuivre le chemin, finaliser les projets... compléter l'équipe avec de nouvelles compétences... Tel fut l'appel lancé par le Président ! « En venant nous rejoindre... Vous ne verrez pas le temps passer » !

Un moment convivial permit de clore la journée et de poursuivre les échanges sur la magnifique terrasse ensoleillée du château de Montbives.

## Localiti : votre information locale en temps réel



La Mairie de Biviers a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières actualités, les événements à venir ou encore les alertes sanitaires ou météo...

**Téléchargez-la gratuitement dans l'App Store ou sur Google Play et sans nécessité de vous créer un compte !**

